

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques N<sup>o</sup> 84. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 1.50 par semestre pour la Suisse et fr. 5.50 par an pour l'Étranger

Téléphone N° 30

L'abonnement part de l'importer quelle date et continue jusqu'à révoation journalière et signée. Les abonnements pour l'Étranger sont payables d'avance

### ANNONCES:

Canton Suisse Étranger  
La ligne en son espace . 1.15 0.80 0.40  
Éclairage . . . . . 0.50

Pour renseignements et tarifs s'adresser à l'Administration du Journal à Sion.

### ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.  
année 6 mois 3 mois  
Valais et Suisse . . . . . 9.— 4.50 2.50  
Étranger (envoi des 3 numéros de la semaine) . 17.— 9.— 6.20  
Reçu par année . . . . . 20.— 12.— 7.—  
— Abonnements par poste 20 cts en plus —

## On cherche

un jeune homme pouvant remplir les fonctions d'**huissier** pour l'**Harmonie municipale** de Sion. Traitement frs. 200 par an.

## On demande un bon voyageur

actif à la commission pour visiter clientèle particulière du canton du Valais. Articles faciles. Écrire: Louis ISCHY, fabricant PAYERNE.

## On demande

pour hôtel de montagne une **femme de chambre**, une **sommelière**, un **portier**. Offres avec copies de certificats et références, ainsi qu'un timbre pour la réponse, sous M. P. au bureau du journal.

## A remettre

Café-restaurant, Pension et chambres meublées tenu par la même personne 25 ans. Écrire O. F. 758 G. à Orel-Fussli, Publicité, Genève

## A LOUER

aux Mayens de Sion un chalet meublé, bonne position, eau dans le chalet. S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

## Automobiles

Stoewer neuve 6/18, 4 pl., Brennabor 8/22, 6 pl. 2 carross., conv. bouchers, charcutiers. N. A. G. 6/18 4 pl., Mignon 5/14, 2 pl. Phénomobile 5/14, 4 pl. conv. livraisons. S'adr. Marellier 8 rue des Chènes, Genève, téléph. 6300

## Transports

## Vins

de et pour tous pays par wagons-réservoirs (foudres en bois). Conditions avantageuses. S'adresser à "Transports vins" Bergières 19, Lausanne.

## A LOUER chambre meublée

Pour renseignements s'adresser au bureau du journal.

## Huile

pour parquets, sans odeur, 1re qualité à frs. 2.— le kg. expédition par poste. HOIRS TRINCARD, huiles et graisses, VEVEY.

## FABRIQUE DE MEUBLES DE BUREAUX



**JULES RAPPA**  
GENÈVE  
Rue du Rhône, 51

## SOUSSION

M. C. Antille, pharmacien, à Sierre, met en soumission tous les travaux pour la construction d'un immeuble, soit: Terrassement, maçonnerie, pierre de taille, pourtrason et charpente, couverture, te:blanterie, menuiserie, serrurerie, appareillage, gypserie, peinture et vitrerie. Les plans, devis, cahier des charges, sont à consulter au bureau de M. C. BESSON, architecte, à Martigny, auquel les soumissions devront parvenir pour le 10 juin.

## Erster Quellentorscher der Schweiz

Für das Aufsuchen von Quellen, Thermen, Grundwasser strömungen, Kohle, Erze, etc. Bezeichnung von Tiefbohrung für Pumpanlagen, Sondierungen. Quantum zugesichert. J. Fischer, Wassertechniker, Wallisellen. Entdecker der grössten Schweizerquelle.

Dimanche 30 Mai  
Dès 1 heure après-midi  
Café-Jardin Belle-Ombre, Bramois

## GRAND LOTO

organisé par la Laurentia », fanfare de Bramois.  
Concert avant le Loto  
Nombreux et magnifiques prix.  
INVITATION CORDIALE

Pour la jolie chaussure  
élégante et moderne  
adressez-vous chez  
**Adolphe Clausen** Rue de Lausanne Sion  
Le Magasin le mieux assorti.

Pour des fustes, bossettes, tines

## Installations de caves

Démontages et remontages de vases, réparations  
Adressez-vous à la  
**Tonnellerie mécanique**  
**Jean Gilgen, Romont**  
On se rend sur place. Téléphone N° 71.

## Pâtisserie Keller

Téléphone 182 - SION - Téléphone 182  
Bel assortiment dans les articles  
Exécution soignée des tourtes, mokus mille-feuilles, vol-au-vent et en général de tous les gâteaux fins.  
Chaque jour pâtisserie fraîche et variée. — Spécialités appréciées  
Confiserie et bonbons fins

## BUREAU FIDUCIAIRE ADRIEN GINDRAT

Expert-comptable  
Place St.-François, LAUSANNE

Organisation de comptabilités, Révisions, Bilans, Expertises, Constitutions de sociétés, Arbitrages.

## Magasins E. Géroudet & Fils

SION

Toujours en magasins

## Beau choix de Tissus de laine

noire et marine pour robes et costumes  
cachemires, serges, gabardines  
tricotines, alpagas

Marchandises provenance directe de fabrique  
bonnes qualités et prix avantageux

CAFE  
**Restaurant Sarbach-Fumeaux, Sion**  
Rue de Conthey — Succ. de V. Martin — Rue de Conthey

Restauration à toute heure  
Installation spéciale pour tranches et fondues  
**Grande salle pour Sociétés**  
(Gratuite (Plus de 100 places) Gratuite  
PENSION - Prix modérés - PENSION  
Café — Thé — Chocolat — Bouillon  
Vin rouge à emporter à fr. 1.40 le litre

Attention !! Nous rappelons à MM. les Docteurs et au public qu'il n'y a **aucun produit** équivalent ou remplaçant le **Lysoform**, le seul antiseptique et désinfectant n'étant ni toxique ni caustique et d'une odeur agréable. Exiger toujours la marque de fabrique. Toutes pharmacies et drogueries. Gros: Soc. Suisse d'Antiseptie, Lysoform, Lausanne.

## Matériaux de construction

### JOSEPH MUTTI, SION

FABRIQUE de tuyaux coulisses et planelles en ciment  
**BRIQUES P K B** pour la construction à bon marché  
DEPOT de chaux, ciment, gyps et ardoises  
**BRIQUES** en terre cuite, boisseaux, tuiles

**CARRIÈRES DE DALLES A SAXON**

GROS ET DÉTAIL  
Transport à domicile par auto-camion  
Album et prix-courants gratuits et franco

## U. AMMANN, ATELIERS DE LANGENTHAL

Batteuses SUR train avec double nettoyage  
Presses à paille à liage automatique  
Batteuses à travers et à moteur  
Batteuses à vapeur

Installations de battage fixes de toute nature.

Pour 175 Francs nous expédions franc. en remboursement  
**un beau vélo**  
marque Corona (mod. Cupido) qualité extra, roue libre Torpedo frein à contre-pédale, selle et sacoches en cuir, monté sur pneus de première marque. Livraison immédiate. Stock limité  
**L. MOSER, Ing., LAUSANNE**  
Av. de la Harpe, 18

Vu la pénurie de **fourrages** vendez vos chevaux qui ne payent plus leur nourriture à la **grande boucherie chevaline de Sion** qui vous paye le plus grand prix du jour. Paiement comptant. Téléphone 166. En cas d'urgence se rend à domicile.  
**Louis Mariéthoud**

## Crédit Sierrois

S.A. SIERRE

Nous payons actuellement:

sur comptes-courants: 4 0/0  
sur carnets d'épargne 4 1/2 0/0

sur nouveaux dépôts à terme:

à 1 an: 5 0/0  
à deux ans: 5 1/4 0/0  
à trois ans: 5 1/2 0/0

P 31475 L

LA DIRECTION.

FABRIQUE DE MEUBLES  
**F. WIDMANN & C<sup>ie</sup>**  
SION

Ameublements complets en tous genres  
Prix modérés  
Devis sur demande Téléphone 26

J'expédie les fournitures, soit les matières premières nécessaires à la préparation de la **piquette ou vin artificiel** destinée à la consommation familiale. — Boisson agréable, saine, économique. Tout, sauf le sucre pour 100 litres: frs. 12.— plus port.  
**Alb. Margot, 23 r. Ale Lausanne P12476L**

Bicyclettes neuves  
complète à fr. 190.—  
Occasion à fr. 150.—  
Machine de dame à fr. 250.— et pour garçon à fr. 130.—. Envoi par chemin de fer.  
**W. GESSENEY, Bois-Gentils, Lausanne.**

Même les **vieillards** jouent du piano sans peine. Le prospectus spécial N° 53 est envoyé gratuitement par l'**Institut de Musique Isler**, Rue de Laufon, 37, Bâle.

Le gros **LOT** de fr. 10.000 de la Loterie de l'église de Laufon n'est pas encore sorti. Il est tiré prochainement. Achetez des billets à fr. 1.— avant qu'ils soient tous vendus.  
Envoi contre remboursement par l'Agence centrale des loteries à Berne, Passage de Werdt No 199.

Fabr. Fourneau Sursee  
Offre les meilleurs POÊLES POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES  
Catalogue Gratuit  
Succ. Lausanne 4 Place de la Riponne

## Charcuterie

et viande de jeune cheval, sans os ni charge, le kg. frs. 3.20; jouilli avec os, le kg. 2.40; gendarme, la paire, 60 cts.; cervelas, la paire 50 cts.; schülbinge (sauc. cuites), la paire 60 cts.; saucis, ses, la paire 80 cts. Viande fumée, pour manger cru, le kg. fr. 5.—  
**G. ZURCHER**  
Bâle, Charcuterie électrique.

## La Nouvelle Moto-Rêve 1920



2 HP. 1 cyl. depuis Frs. 995.—  
2 1/2 HP. 2 cyl. dep. » 1450.—  
2 1/2 HP. 2 cyl. à débr. » 1700.—  
3 HP. 1 cyl. à débr. » 2150.—  
4 HP. 2 cyl. à débr. » 2900.—  
4 1/2-5 HP. 2 cyl. débr.  
2 vitesses » 3200.—  
5-6 HP. 2 cyl. à débr.  
2 vit., av. side-car » 4200.—  
Livraison immédiate  
Agent exclusif: Cantons Vaud, Fribourg et Valais  
Téléphone 35 — Catalogue gratis  
Demande sous Agents  
**Ls. ISCHY, fabr. Payerne.**  
Av. Gare. Garage-Central. Grand Rue

Uniquement la marque:  
**Deux Mineurs** garantit l'authenticité du Savon  
**au Lait de Lis**  
**BERGMANN**

très apprécié par sa pureté, son velouté et son fort rendement. Par l'emploi journalier disparaissent toutes les impuretés de la peau. C'est encore toujours un moyen efficace d'obtenir un teint pur et délicat. — En vente chez  
Pharm. Henri Allet Sion  
" J. Darbellay " "  
" G. De Quay " "  
" Const. de Torrent " "  
" Xavier Zimmermann " "  
Coiffeur: M. Joseph Erni, " "  
" C. Ebner-Prasserens " "  
Coiffeur: Ch. Ganter. " "  
" E. Furter. " "  
" J. Eschenberger " "  
" Jos. Taufer, nég. " "  
Pharm. Mo. Lavey, Martigny-Ville  
Coiff. H. Schmid, " Sierre  
Pharm. Maurice Allet " Sion  
Coiffeur H. Steffen, " Visp  
Pharm. Ed. Burlot " "

Le morceau Fr. 1.60

ARME  
A FEU  
Flobert de poche 6 mm., 4.50 et 5.50. Grand dep. 8.50 à 25 frs. Pistolets fr. 4.50. Revolver à perc. centrale pour cart. 7 mm. fr. 30. à 9 mm. 35 fr. Brown/ réduit, Hammerless, cal. 6.35, 55 fr., cal. 7.65, 60 fr. Smith Wel son, cal. 320, 65 fr., cal. 380, 75 fr. Fusil de chasse à 1 coup, depuis 95 fr. — Munitions. Réparations. Nouveau catalogue 1920 gratis.  
**L. Ischy, fabr. Payerne.**

LETTRE DE PARIS

La situation générale

Le débat financier se poursuit devant le Sénat; il s'agit de la création de huit à neuf milliards de ressources nouvelles et de six milliards de dépenses qui porteront à près de 20 milliards, les charges des contribuables n'ont pas sans occasionner de graves entraves à la vie économique du pays.

Il faut donc pratiquer dès maintenant une politique d'amortissement des dettes, de façon à ramener peu à peu nos budgets vers des chiffres plus normaux. Malheureusement on n'y songe pas encore; il est question d'émettre de nouveaux emprunts, d'augmenter par conséquent la dette publique et nos charges annuelles.

La sagesse commande d'en finir avec cette politique de ruine. Il faut à tout prix amortir. Deux solutions sont en vue.

On parle d'un prélèvement général et extraordinaire sur toutes les fortunes, de façon à amortir la dette publique dans les plus larges proportions.

On parle aussi de fixer à forfait, tout de suite, le montant de la dette allemande, de façon à la mobiliser sous la forme d'un vaste emprunt international. Grâce au cours actuel, du change sur l'Allemagne, la dette dont il s'agit est, en effet, le triple de ce qu'elle serait en temps normal et, en la mobilisant, on arriverait à éteindre à peu près toute notre dette.

Les partisans de l'impôt sur le capital se font ce raisonnement très simple. La fortune des particuliers est d'environ six cents milliards; un prélèvement du quart de cette somme fournirait cent cinquante milliards, soit de quoi amortir au moins les trois quarts de la dette de guerre.

Le malheur est que ces projets ne semblent pas d'une réalisation bien facile. Néanmoins il faut en aborder résolument l'étude avec la volonté d'aboutir. Le pays ne comprendrait pas qu'on néglige d'examiner à fond ce que valent les remèdes qu'on lui propose.

Le gouvernement vient de remporter un succès dans le domaine des grèves; tout est rentré dans l'ordre; il s'agit maintenant de remporter une autre victoire; il s'agit d'équilibrer nos finances et d'aiguiller nos budgets vers une politique d'allègement général des charges fiscales. Nous le répétons, les taxes votées ne peuvent avoir qu'un caractère provisoire; il ne faut pas envisager qu'elles puissent se perpétuer et, il faut bien le dire cependant, les gouvernements qui se font voter des sources de revenus y renoncent ensuite bien rarement. Ils en cherchent d'autres! J. S.

L'ITALIE MÉCONTENTE

Le projet de répartition de la dette de guerre allemande dont nous avons parlé dans le dernier N° a causé en Italie un grand mécontentement.

Le « Corriere della Sera » s'en fait l'écho dans un article dont le ton est très vif:

« A Hythe, dit-il, on a annoncé que des indemnités, la France aura le 55%, l'Angleterre le 25% et tous les autres ensemble, le 20%. Selon certains bruits, l'Italie aurait le 10%. Il ne faut pas se faire une grande illusion sur les réparations que paieront l'Autriche et ses Etats héritiers. L'Italie ne réussira pas à encaisser des vaincus tout ce qu'elle devra payer à ses créanciers étrangers. Presque toutes les blessures économiques de la guerre restent ainsi ouvertes.

» L'Italie ne veut pas discuter le pour cent attribué à la France, car elle reconnaît son immense sacrifice. Mais il est bien injuste que l'Angleterre, laquelle est sortie du conflit agrandie dans tous les sens, surtout économiquement non seulement maintienne ses titres de créances, mais mette une aussi large main sur le petit magot des réparations disponibles. Sûrement, ce ne sont pas ces égoïsmes qui faciliteront les longues collaborations.

» Mais ici se présente un problème. Les communications de Hythe disent que les pour cent des réparations tout au moins les plus importants, ont été fixés à une époque antérieure. Quand? où? par qui? L'Italie était-elle présente ou non? La décision lui fut-elle communiquée? Que répondit-elle? Autant de questions qui exigent des réponses précises.

Le « Corriere della Sera » déclare que l'Italie ne peut admettre que l'on traite sans elle et la presse M. Nitti de dire la vérité à la Chambre afin que les droits sacrés de l'Italie ne soient pas sacrifiés.

Ce langage doit probablement avoir été tenu à Paris et à Londres par le gouvernement italien lui-même et il faut comprendre pourquoi aujourd'hui M. Millerand remarque que les décisions de la conférence de Hythe ne sont ni définitives, ni approuvées par les autres alliés. Mais cela ne va pas faciliter la tâche de la conférence de Spa.

SUISSE

Les obsèques de Taddéoli

Le corps de l'aviateur genevois Taddéoli a été ramené mercredi matin à Genève. Les obsèques ont eu lieu jeudi à midi. Plusieurs discours ont été prononcés au cimetière de St-Georges où Genève a accordé une concession gratuite. Taddéoli repose aux côtés de trois aviateurs genevois tués accidentellement: Parmelin, Pagan et Colomb. Une souscription est ouverte pour un monument qui sera érigé sur sa tombe.

Triste fin

La tournée en Suisse des artistes et musiciens viennois vient d'avoir son épilogue à St-Gall. Une agence théâtrale de Zurich avait commandité l'entreprise et le chef de la tournée avait lui-même réussi à s'assurer un fonds de garantie de fr. 70,000. Malheureusement, les Viennois avaient manifestement écorné ce fonds avant même de gagner la Suisse, car dès leur arrivée, les difficultés financières commencent.

A Saint-Gall, dernière étape, les fonds étaient si bas que seule l'aide désintéressée du Comité du Théâtre saint-gallois sauva la situation. Seulement, les hôteliers lésés l'entendirent d'une autre oreille et lorsque, un beau matin, la troupe voulut reprendre le train de Buchs, les hôteliers avaient enfermé leurs clients et mis des gardes aux portes. Une seconde intervention bénévole paya les hôteliers et les dettes les plus criardes, ce qui permit aux artistes de reprendre le chemin de Vienne, laissant derrière eux d'amers souvenirs.

Tué par la foudre

Mardi après-midi, au cours d'un orage, le jeune de district Johann Weissaupt, âgé de 50 ans, travaillant dans un champ à Ruitrain près d'Appenzell a été tué par la foudre.

Les impôts de guerre

Le premier impôt fédéral de guerre a produit jusqu'à fin 1919, 124,400,000 francs tandis que l'impôt sur les bénéfices de guerre budgété d'abord à 15 millions seulement, a déjà produit plus de 500 millions de francs. A vrai dire, on a eu à enregistrer sur cet impôt des déchetés considérables pendant le cours de l'année 1919 à la suite des grandes pertes subies par plusieurs industries à cause de la différence des changes et des difficultés d'exportation.

Les différentes branches de l'industrie et du commerce ont contribué comme suit aux produits de l'impôt sur les bénéfices de guerre jusqu'à fin 1919; denrées alimentaires 71,6 millions; industrie textile y compris les grands magasins, 196,2 millions; industrie des machines 113,5 millions; horlogerie 34,6 millions; forces motrices et usines électriques 4,9 millions; industrie chimique et électro-métallurgie 66,7 millions; industrie des chaussures et du cuir 26,1 millions; brasseries 100,000 fr.; industrie des hôtels 200,000 fr.; industrie des constructions et des scieries 8,4 millions; commerce de charbon et de bois et usines à gaz 5 millions; diverses industries 25,54 millions; soit un montant total de 552,7 millions.

Il y a eu 402 recours contre les taxations des commissions d'impôts.

Les cantons qui recevaient pour leur part le dixième du produit de ces impôts extraordinaires prélevés sur leur territoire, ont touché 37,7 millions de francs.

A propos de l'infiltration étrangère

Une Chambre de commerce de la Suisse romande nous écrit:

« Nous signalons à votre attention les manœuvres extrêmement préjudiciables à l'industrie suisse de certaines maisons étrangères. Ces maisons, au moyen d'annonces alléchantes, viennent chez nous faire des offres et prendre des commandes à des conditions si avantageuses qu'elles paraissent laisser loin derrière elles celles que peuvent faire les fabricants suisses. Il n'y aurait peut-être rien de particulièrement anormal à relever, si le vendeur ne faisait la réserve expresse qu'en aucun cas il ne peut garantir ni prix, ni délai de livraison. On perçoit l'hâblerie, mais aussi la déloyauté du procédé. Par des promesses fallacieuses on évince le concurrent suisse et « une fois l'ouverture du marché assurée », on livrera à des conditions qui ne sont certainement pas inférieures à celles des fabricants suisses. Cette façon d'agir étant de nature à nuire, dans une large mesure, à nos industries nationales, nous croyons qu'il est utile de lui donner la plus ample publicité, et nous estimons que l'association « Semaine Suisse », si elle le juge à propos, est bien placée pour faire le nécessaire.

C'est avec empressement que nous adressons la communication ci-dessus aux cercles industriels et commerciaux suisses, pour leur rappeler la nécessité du respect réciproque des principes d'entraide et de solidarité économique réciproques. Elles a aussi pour but d'éveiller chez tous la volonté d'opposer une résistance résolue à de semblables méthodes de concurrence déloyale, contre lesquelles doivent être protégés notre économie nationale et les intérêts particuliers de chacun.

Association « Semaine Suisse »  
Le secrétaire central.

Touristes américains

On mande de New-York que huit grands paquebots contenant 14,125 passagers ont quitté les Etats-Unis depuis samedi dernier, à destination de l'Angleterre. On annonce, d'autre part que 125,000 Américains ont retenu un billet de passage pour l'Europe. Il faut espérer que l'hôtellerie suisse qui souffre depuis bientôt six ans d'une crise très grave, pourra bénéficier en partie de cet afflux de touristes.

La fièvre aphteuse

L'extension de la fièvre aphteuse dans le Seeland, prend des proportions toujours plus inquiétantes. Aarberg a interdit jusqu'à nouvel ordre son marché aux légumes. A Lyss, toutes les écoles sont fermées. Les services religieux, les leçons de religion, les réunions des sociétés, les assemblées, etc., sont également interdites. Les propriétaires de bestiaux ne doivent pas fréquenter les cafés. Il n'est permis de voyager qu'avec un permis spécial.

CANTON DU VALAIS

Autour d'un incident politique

Voici le texte de la lettre que les députés du Haut-Valais adressèrent à M. Raymond Evéquoz, président du parti conservateur, en suite de la décision de la majorité du groupe désignant M. de Chastonay comme candidat officiel:

« Les députés des districts de Conches, Rarogne oriental, Brigue, Viège, Rarogne Occidental et Loèche, ont pris connaissance avec regret du résultat du vote intervenu à la réunion de la fraction conservatrice du Grand Conseil. Ce vote néglige entièrement la volonté claire et nette de l'assemblée des députés du parti conservateur du Haut-Valais.

« Le Haut-Valais maintient malgré tout son droit au second siège du Conseil d'Etat ainsi que la candidature Walpen désignée à la majorité absolue, au vote intervenu en séance des députés du Haut-Valais.

« Les députés du Haut-Valais, espèrent que le parti cantonal, fidèle à sa tradition, respectera la décision du groupe, car il n'existe aucun motif de suivre un autre chemin. Toute autre attitude, contraire à nos vœux légitimes mettrait en danger, à la légère, l'union entre la partie allemande et la partie française du canton.

« Les députés du Haut-Valais déclarent par la présente que, au cas où le parti cantonal ne reviendrait pas sur sa décision, en faveur du groupe haut-valaisien, ils n'assisteront plus aux assemblées du parti et se réservent entière liberté dans toutes les questions politiques.

« Les députés du Haut-Valais sont renforcés dans leur conviction parce que le procédé du parti conservateur cantonal constitue, à leurs yeux une offense grave et difficilement réparable à l'égard du peuple haut-valaisien, offense qui ne peut être justifiée par l'opinion émise en toute bonne foi le 16 mai par le Haut-Valais dans la question de l'entrée de la Suisse dans la Ligue des Nations.

Comme on l'a vu cette lettre a ton menaçant n'a pas produit l'effet qu'en attendaient ses auteurs; bien au contraire, puisqu'au vote du lendemain, M. de Chastonay a obtenu, avec l'appoint des députés libéraux 30 suffrages de plus que M. Walpen.

Il reste à savoir si les députés du Haut-Valais mettront à exécution leur menace de faire ménage à part, ce qui assurément serait une très mauvaise politique.

A propos du projet de loi sur les assurances

Le projet de loi sur l'assurance obligatoire des bâtiments contre l'incendie n'a pas pu être abordé à la session de mai; il est probable que le Grand Conseil s'en occupera dans la session prorogée prévue, mais dont la date n'a pas encore été fixée.

A ce propos il n'est pas sans intérêt de jeter un regard sur les grands sinistres dont notre canton eut à souffrir, seulement depuis un siècle. Nous en trouvons la nomenclature dans le message du Conseil d'Etat.

Pendant la période de 1800 à 1849, bien des villages et hameaux ont été la proie des flammes; Vouvy (1805), Zenneggen (1807), Sous-la-Lex (1818 et 1849), Bagnes (1822), Salvan (1833), Nax (1836), Mission (1838), Saas-Grund (1840), Massongex (1843), Luc (1845), Leytron (1845), Verségères (1849).

Les dommages causés par l'incendie de Vouvy représentent, d'après les communications du Conseil communal au Conseil d'Etat, du 2 décembre 1805 « la somme de florins 170,794, ainsi qu'il a été taxé par les préposés, d'après les renseignements que l'on s'est procurés au tant que les circonstances ont pu le permettre. L'ensemble des dommages causés dans ces villages et hameaux atteint le chiffre rond de 675,000 Fr. Il s'agit, croyons-nous, de dommages non assurés, puisque des collectes furent ordonnées par le Conseil d'Etat. Après l'incendie de Massongex, en 1843, nous trouvons, pour la première fois, mention de deux compagnies d'assurance, « L'Union » et le Phénix; qui versent aux incendiés, sur un dommage total de 32,138 frs. suisses, une somme de 10,760 frs. suisses. Nous avons compté 80 incendies de moindre importance, dont l'ensemble des dommages s'élève à frs. 200,900.

La période de 1850 à 1859 a été une des plus éprouvées de tout le siècle. Il y eut de nombreux incendies et les dommages ont été considérables. Le « Courrier du Valais » du 4 janvier 1854, écrit par exemple: « L'année 1853 a été marquée en Valais par un nombre d'incendies vraiment extraordinaire, Monthey, Varone, Zwischbergen ont eu leurs parts de calamités et de malheurs ». En 1857, douze incendies ont détruit 27 bâtiments et ont causé une perte de 320,000 fr. Pendant ces 9 ans nous avons compté 60 incendies. Le Conseil d'Etat dut organiser des collectes pour venir en aide à tous ces malheureux.

Les principaux incendies sont ceux de: Unterbach (1850), Chippis (1853), Betten (1853) Vouvy (1854), Monthey-la-Place (1854), St-Luc (1858), Ayer (1858), Colombey (1858). Les villages de Betten, de Chippis et de St-Luc furent les plus éprouvés, 254 bâtiments étaient devenus la proie des flammes. Les pertes causées par l'incendie de Betten et du village de St-Luc récemment reconstruit représentent la somme de 200,000 francs.

Le total des pertes occasionnées par ces huit grands sinistres se montent à frs. 400,000. Si l'on songe que 355 bâtiments ont été détruits on doit convenir que l'évaluation des dommages à frs. 400,000 est bien modeste.

La période de 1860 à 1889 fait l'objet d'un message que le Conseil d'Etat adressa le 23 mai 1891 au Grand Conseil sur la question de l'assurance contre l'incendie. Il résulte des

constatations de ce message, que pendant 25 ans d'observation 141 incendies ont été signalés au Gouvernement. Sur 80 cas nous comptons 431 bâtiments détruits; le chiffre le plus élevé est fourni par les villages d'Obergesteln et d'Isérables, dans chacun desquels nous comptons 180 bâtiments consumés; Verségères en a eu 54, Eischoll 36 et Saxon 30. Dans 97 cas, le total des dommages causés se monte à frs. 1,557,000. Cette période compte 20 grands incendies dans lesquels villages et hameaux furent réduits en cendres.

De 1890 à 1912, nous n'avons aucune donnée sur les années 1893, 1894, 1895, 1896, 1897 et 1907. En 1893, il n'y eut point d'incendie. Dans 25 cas le total des dommages s'élève à frs. 1,198,000. 20 incendies détruisirent 797 bâtiments. Dans 13 cas, 1839 personnes et, dans 12 cas, 449 familles furent éprouvées par le feu, entre autres Gampel (1890), Cretz-Loye-Agettes (1890) Weidenbrunnen Ober-Ems (1891), Saxon (1891) Chalais (1892 et 1908), Sous-la-Lex (1892), Charrat-Vison (1892), Massongex (1902), Agarn (1899), Wyler (1900), Saas-Grund (1902), Chibio-Fully (1903), Clèves (1904), Finhaut (1906) Erdosson (1912). L'ensemble des dommages s'élève à frs. 1,175,000. Le produit des dons recueillis donna la somme de francs 319,688,27 couvrant le 27 pour cent des dommages. Dans 15 cas le pour cent varia de 2,7% à 51%.

Les incendies qui causèrent un dommage de plus de 100,000.— frs. furent, pendant cette période, au nombre de six; ce sont ceux de Gampel, Chalais, Charrat-Vison, Randogne Wyler, Agarn.

Pour la dernière période de 1912 à 1918, les données nous sont fournies par les rapports de gestion du Conseil d'Etat. D'après ces indications 181 bâtiments ont été détruits, représentant une perte totale de frs. 2,863,565, dont frs. 1,617,226 non couverts par l'assurance. Les dommages « non assurés » s'élevaient

Table with 2 columns: Year and Percentage. 1913 to 29.7%, 1914 to 43.0%, 1915 to 46.0%, 1916 to 12.0%, 1917 to 90.4%, 1918 to 50.5%.

Le plus grand incendie de cette période est celui d'Euseigne, en décembre 1917 qui, en quelques heures, réduisit en cendres 22 bâtiments comprenant 48 logements; 85 édifices devinrent la proie des flammes occasionnant à 312 propriétaires une perte de plus de frs. 600,000. Les récoltes, les provisions, l'argent même furent la proie de l'élément destructeur. Un seul bâtiment sur 107 était assuré.

Ces données démontrent éloquemment la nécessité du projet de loi que vient d'élaborer le Conseil d'Etat.

FAITS DIVERS

Fête de chant

La Fédération cantonale des sociétés de chant du Valais, que les délégués de vingt-sept sociétés ont fondée à Sion en 1906, et qui a tour à tour célébré ses fêtes à Sion en 1906, avec 16 sections et 180 chanteurs; en 1908, à Chamossan, avec 14 sociétés; à Sierre en 1910 avec 18 sections et 400 chanteurs; à Martigny, en 1912, avec 24 sociétés et 530 chanteurs, aura, à Monthey, les samedi 29 et dimanche 30 mai, sa Vme fête de chant, organisée par l'Orphéon de Monthey et à laquelle prennent part 25 sociétés avec 666 chanteurs, dont trois chœurs mixtes et deux chœurs de dames; en outre, pour les concerts cinq sociétés vaudoises sont invitées: Prévôtienne, d'Aigle, l'Harmonie des Alpes, de Bex; la Chorale, de Lavey; la Chorale d'Ollon; l'Echo des Alpes, d'Yvorne.

La journée du samedi 29 est consacrée aux concours d'exécution et à vue des chorales qui seront officiellement reçues à 15 heures. Un banquet avec concert aura lieu à la cantine dès 19 h. 30.

Dimanche 30 mai, dès 10 h. 30, auront lieu les concours des chœurs mixtes et des chœurs de dames, la répétition des chœurs d'ensemble, le grand cortège et le banquet. Les chœurs d'ensemble seront exécutés à 17 heures sur la Place d'Armes, où se déroulent toutes les manifestations de la vie publique montheynais.

Les fêtes cantonales de chant du Valais comportent un concours à vue obligatoire et à quatre voix pour les sections de la première division, facultatif et à deux voix pour la deuxième division, et un concours d'exécution comportant un chœur imposé inédit et un chœur de choix.

Le jury est composé de MM. Charles Troyon, professeur, président de la Société cantonale des chanteurs vaudois, Jules Nicati, directeur du Conservatoire de Lausanne, Charles Mayor, Alexandre Dénéraz, Henri Geber, tous professeurs à Lausanne, et M. Oeticker, directeur à Thoune. Le président de la fête est M. Charles Exhenry. Le comité de presse a édité un livret officiel très réussi dû à son président, M. le Dr. Alfred Comtesse, avec couverture illustrée par M. Conrad Curiger, architecte à Monthey.

Nouvelles routes

Le Département des Travaux publics étudie actuellement la création de routes suivantes:

- Route de la vallée de Binz; route de Viège à Zermatt; route de la vallée de Saas; route Goulantschy-Varone; Route gare de Tourtemagne au village; route Basse-Nendaz-Haute-Nendaz; (commune de Nendaz); route Veysonnaz-Agettes (communes de Veysonnaz-Salins-Agettes); route de Dailon (commune de Conthey); route Isérables-Basse-Nendaz (communes d'Isérables et Nendaz); route Bouveret-Villeneuve commune de Port-Valais); route Vollèges-Levron (commune de Vollège); route St-Germain-Granois (commune de Savègne).

Dans l'engrenage

A l'Usine des produits chimiques de Monthey, un ouvrier nommé Didier, s'étant laissé prendre dans un engrenage a eu le bras gauche broyé. Il a fallu procéder immédiatement à l'amputation du membre blessé.

Route du Simplon

La route du Simplon a été ouverte aux véhicules sur roues depuis hier, 27 mai.

Chronique sédunoise

Le nouvel arsenal

L'année 1919 a vu se terminer la construction de l'arsenal fédéral de Sion, à part quelques travaux d'installation intérieure, qui restent encore à faire.

Ce bâtiment, qui contribue également à l'embellissement de la ville, a été fort bien aménagé, en tenant compte de toutes les exigences actuelles, et servira à emmagasiner le matériel de corps des unités fédérales que l'ancien arsenal ne peut contenir. Il est relié à ce dernier par une passerelle formée qui en facilitera l'administration et la surveillance.

Le nouvel arsenal sera administré par la Direction de l'arsenal cantonal. Il doit être inauguré dans le courant de l'année 1920.

Histoire du Valais romand

L'Assemblée de la Société d'Histoire du Valais romand aura lieu à Sion dimanche 6 juin. Le programme comporte, en dehors de la séance officielle où seront lus quelques travaux d'histoire, la traditionnelle rickette et les inévitables visites de Valère et de la salle Supersaxo.

Sérénade

L'Harmonie municipale a donné jeudi soir une charmante sérénade en l'honneur du nouveau Conseiller d'Etat, M. de Chastonay et en l'honneur de M. Hermann Seiler, qui va quitter ces jours-ci ses fonctions au Département des finances, fonctions qu'il a remplies avec une compétence et une probité à laquelle tout le peuple valaisien rend hommage.

Les notaires suisses à Sion

L'Assemblée de l'Association des notaires suisses, aura lieu à Sion, le 12 juin. M. Albert de Torrenté, président de la Bourgeoisie est chargé d'organiser la réception, qui ne manquera pas, suivant les traditions sédunoises, d'être très cordiale.

Cinématographique

Les représentations cinématographiques de samedi et dimanche 29 et 30 mai, méritent qu'on se dérange pour aller au théâtre. Les Sédunois, qui ont gardé le souvenir de l'inauguration du monument du Centenaire, il y a à peu près un an, reverront avec plaisir passer encore une fois sur l'écran les tableaux des diverses phases de cette cérémonie patriotique.

En outre, l'épisode le plus palpitant d'intérêt du ciné roman « Judex », des actualités et des paysages suisses en hiver, complètent très bien le programme de ces deux soirées de gala.

Echos

La rencontre du cheminot

Les journaux français racontent comment le président Deschanel, tombé du train, fit la rencontre d'un cheminot qui l'apostropha séchement.

Quoique précipité avec force sur la voie, M. Paul Deschanel ne perdit pas connaissance. Il resta quelques minutes allongé sur le ballast et ayant constaté qu'il n'avait aucune blessure grave, le président de la République se leva. Il s'éloigna des rails. Ne sachant pas exactement où il se trouvait, il se mit en marche, en longeant le ballast. M. Deschanel, dans la nuit, parcourut ainsi près de deux kilomètres. Soudain, il aperçut, venant à sa rencontre, un homme: c'était un poseur de la voie qui effectuait une ronde. Le cheminot l'avait aperçu depuis quelque temps déjà et quand il arriva à portée de voix, il s'écria:

— Qu'est-ce que vous fichez ainsi sur la voie?

— Mon ami, répondit en s'avançant M. Paul Deschanel, je suis le président de la République.

Le poseur éclata de rire, disant, ironique: — Comme ça! en toilette de nuit et se promenant sur la ligne de chemin de fer, en pleine campagne, à Lorcy?

— A Lorcy!  
— Oui, à 12 kilomètres de Montargis.  
— Mais quelle heure est-il donc?  
— Il est minuit 10.

— C'est bien cela... Je suis parti hier soir de Paris par train spécial et je suis tombé de mon wagon.

— Et vous n'avez rien de cassé?  
— Non... J'ai quelques contusions, simplement... Dites-moi, accompagnez-moi à la gare la plus proche afin que je puisse faire téléphoner. Je vous assure que je suis M. Paul Deschanel, président de la République.

— Oui... oui, c'est entendu. Pour ne pas vous contrarier, je dis comme vous... Comme vous ne devez pas avoir chaud et que vous avez dû être « secoué » en tombant du train, je vais vous conduire chez moi. Vous vous reposerez, et quand le jour sera venu, on avisera.

M. Paul Deschanel et le poseur se mirent en route. Ils arrivèrent bientôt à un passage à niveau.

veau, près de la gare de Lorcy. — Ma femme est la garde-barrière, expliqua l'employé. Entrez dans la maisonnette. Je vais réveiller ma femme qui va vous panser et vous faire quelque chose de chaud.

M. Paul Deschanel pénétra dans le logis du poseur. La garde-barrière apparut. Le président s'avança vers elle. — Madame, votre mari ne veut pas me croire, je suis le président de la République, je suis tombé du train... Regardez-moi bien. Vous n'avez jamais vu la photographie de M. Paul Deschanel?

— Si! répondit la femme, mais vous ne lui ressemblez guère! — Il est vrai que je suis en pyjama... Mais n'empêche que je suis le chef de l'Etat...

Le poseur parla bas à l'oreille de sa femme. Celui-ci dit alors: — Oui, mon bon monsieur, vous êtes le président de la République, mais au lieu de parler ainsi, venez donc que je vous lave, vous avez les mains et le visage écorchés...

Résigné, voyant bien qu'il ne parviendrait pas à convaincre les braves gens de son identité, M. Paul Deschanel s'assit et se laissa panser.

Plus d'une heure s'écoula. Le président de la République demanda alors avec insistance que son hôte voulût bien téléphoner à la sous-préfecture de Montargis ou lui faire atteler une voiture pour s'y faire conduire...

Hélas! Le poseur dit bien « oui », mais n'en fit rien. D'ailleurs, dans le petit village tout le monde dormait. La gare était fermée et le téléphone public était à trois kilomètres de là, à Corbeilles-en-Gâtinais.

Enfin, vers cinq heures du matin, devant les explications minutieuses de M. Paul Deschanel, qui faisait appel à toute son éloquence pour lui persuader qu'il était bien le chef de l'Etat, le poseur se rendit à la gare de Lorcy et fit le chef de gare de Montargis au courant. Celui-ci téléphona à la gare de Montargis, d'où un employé téléphona au sous-préfet de Montargis.

Ayant affrété une auto, le sous-préfet de Montargis arriva vers 6 heures à la maisonnette du passage à niveau de Lorcy. M. Paul Deschanel, souriant, le reçut. Le sous-préfet reconnut le président de la République.

Le poseur, la garde-barrière ne pouvaient en croire leurs yeux, ni leurs oreilles... Ainsi le monsieur en pyjama tombé du train était réellement le président de la République. Les braves gens se confondirent en excuses en disant: — Il y a tant d'imposteurs sur la terre!

M. Paul Deschanel leur déclara qu'il ne leur tenait aucune rancune de leur méfiance et les remercia chaleureusement de l'hospitalité et des bons soins qu'ils lui avaient donnés.

La mort de la polka

Les maîtres de danse, qui ne s'étaient pas réunis depuis avril 1914, ont tenu leur congrès dimanche et lundi, à Paris. L'académie des maîtres de Paris avait convié tous les professeurs de France, d'Algérie, des représentants de l'Imperial society of dance teachers de Londres et des maîtres de Hollande, de Belgique, de Grèce, de Suisse et d'Italie.

Pendant ces deux journées on a discuté passionnément et présenté les pas nouveaux. Finalement on a décidé de proscrire définitivement les danses: polka, mazurka, scottish et même la valse. On a réglementé sévèrement le tango, le fox trott, le maxixe et le one stepp, car il paraît qu'on ne danse pas « régulièrement ». Il faut de l'ordre!

Ensuite le congrès, à l'unanimité, a accepté plusieurs danses nouvelles: la tchoga, présentée par Mme Lefort, présidente de l'Académie de Paris; la berceuse vingtième siècle, du professeur Grandmontagne, M. Cecil Taylor, de Londres, a fait adopter l'italienne, une variété du boston; enfin le professeur écossais Mac Lennan a fait accepter deux nouveaux pas de fox trott.

Un message de M. Wilson en faveur de la Société des Nations

Voici le texte du message que le président Wilson a lancé vers le milieu du mois de mai et qui a été accueilli favorablement aux Etats-Unis, tant par les partisans que par les adversaires de la Société des Nations:

Il me paraît nécessaire que le parti démocratique se proclame résolument le champion de l'honneur national et de tout ce que les Etats-Unis peuvent faire pour l'humanité; il faut à cet effet qu'il appuie le traité de Versailles et qu'il condamne les réserves de M. Lodge comme absolument incompatibles avec l'honneur de la nation et funestes à l'organisation internationale que le traité a réalisée et que tous les peuples du monde, y compris les grandes puissances, sont prêts à ratifier.

Il est temps que le parti reconnaisse fièrement qu'il veut tenter sans hésitation, et sans jamais s'en laisser détourner pour des motifs d'ordre pratique d'appliquer des principes moraux et chrétiens aux problèmes mondiaux, qu'il veut réaliser des réformes sociales, politiques et internationales et qu'il ne recule pas devant les difficultés contre lesquelles il doit lutter. Prouvons à nos anciens associés de la guerre que le parti qui forme la grande majorité de la nation, le parti qui représente les véritables espérances du peuple veut, dans la paix comme dans la guerre, tenir la parole donnée.

Ils ont sacrifié leurs biens, le meilleur de leur sang et tout ce qui leur était cher, non seulement pour battre l'Allemagne, mais pour instaurer un ordre nouveau et pour garantir des accords qu'ils n'ont pas tenté de formuler dans le traité de Versailles. Ils ont droit à notre appui pour instaurer cet ordre et conclure ces arrangements auxquels ils ont aspiré.

La Société des Nations est l'espérance du monde. Toutes les grandes nations belligérantes m'ont autorisé à communiquer à Pennem comme base de l'armistice, qu'en offrant la paix notre but était d'établir une association générale des nations, fondée sur des accords spéciaux dans le but de garantir réciproquement l'indépendance politique et l'intégrité territoriale des grands comme des petits Etats. Et le pacte de la Société des Nations est l'accomplissement voulu de ce dessein dans le traité de paix.

Les principes que nous ont conduits à faire la guerre seront méconnus si cette Ligue des peuples n'était pas ratifiée et ne voyait pas le jour. Nous ne pouvons pas transiger avec notre honneur, ainsi que les chefs républicains du Sénat le proposent. Si nous voulons gouverner de la manière que les fondateurs de la république ont prévue et que, dans leur idée, leurs après venant devaient réaliser, nous devons nous atteler courageusement à cette tâche.

Nos ancêtres entendaient que les Etats-Unis soient, en tout temps, à la tête des organisateurs de la liberté et de la paix du monde et nous n'aurions pas le droit de nous dire les successeurs si nous n'atteignons pas le but élevé que je viens de vous montrer et qu'eux-mêmes ont fait leur.

Le vrai américanisme, le seul vrai américanisme est celui qui place l'Amérique à l'avant-garde des nations indépendantes pour qu'elle tienne les promesses que nous avons faites au monde lorsque nous sommes entrés en guerre. Cette guerre n'a pas été faite dans l'intérêt d'une seule nation ou d'un groupe de nations, mais pour le salut de toutes. De cette manière, nous expierons le sang sacré qui a été versé et nous donnerons à l'Amérique la puissance qu'elle doit avoir dans le Conseil de l'humanité. L'Amérique ne peut pas se permettre de s'abaisser au niveau ordinaire des nations et de devenir simplement une de ces nations qui cherchent cupidement à obtenir uniquement des avantages égoïstes.

Le parti démocratique a maintenant une occasion magnifique de montrer qu'il est digne de lui-même. L'honneur de la nation est entre vos mains. Woodrow Wilson.

ETRANGER

Un trésor sous la mer

Les travaux de sauvetage vont être repris incessamment sur l'épave du « Laurentic », croiseur auxiliaire qui fut coulé au large de l'embouchure de Lough-Swilly, sur la côte d'Irlande, en 1917, avec un chargement d'or de 175 millions de francs. Il reste encore à recouvrer pour cent millions de lingots; il faudra, pour parvenir jusqu'au coffre d'acier où ils sont enfermés, pratiquer, au moyen d'explosifs, de larges brèches dans la coque du navire. Une photographie sous-marine prise par le capitaine Jones a permis de préparer le travail jusque dans ses derniers détails.

La rentrée des Allemands en Belgique

Des manifestations nombreuses ont eu lieu en Belgique et une campagne est menée dans la presse pour protester contre la rentrée en masse des sujets allemands qui avaient été expulsés en novembre 1918, lors de la libération du territoire. La Ligue des anciens déportés politiques d'Anvers organise une grande manifestation publique à ce sujet. C'est surtout à Anvers, en effet, que la colonie allemande était, avant la guerre, forte et puissante. La population ne voit pas sans inquiétude rentrer les sujets ennemis.

On prétend qu'il faut attribuer ce retour des anciens résidents allemands à l'indulgence excessive dont ferait preuve, en cette matière, le ministre de la justice, M. Vandervelde. De là les protestations qui s'élevaient de toutes parts et prennent parfois, notamment à Anvers, un caractère violent, de nature à émouvoir profondément l'esprit public.

Un veto de Wilson

Le président a mis son veto à la motion des républicains récemment adoptée par la Chambre en faveur d'une paix séparée avec l'Allemagne et l'Autriche.

En formulant son veto, le président Wilson a déclaré que la paix proposée avec l'Allemagne terminait d'une tache indélébile l'honneur des Etats-Unis et la bravoure des Américains.

Le président n'a toutefois rien dit en ce qui concerne ses intentions au sujet du traité de Versailles, mais il a affirmé que le traité renferme des déclarations importantes qui ne figurent pas dans la motion votée par la Chambre. En rejetant le traité, les Etats-Unis ont déclaré qu'ils désiraient suivre une politique séparée et ne s'occuper que d'intérêts et de choses les concernant.

La commission des affaires étrangères, par 11 voix contre 4, s'est prononcée contre la proposition du président Wilson tendant à ce que les Etats-Unis soient chargés d'un mandat sur l'Arménie.

Bolcheviks en fuite

Les bolcheviks se sont enfuis de Kief sans livrer de combat; mais ils ont emmené avec eux plusieurs centaines d'otages polonais et ukrainiens. La plupart de ces captifs ont été fusillés.

DERNIERE HEURE

Un assassinat à Tannay

NYON, 27. — Dans la nuit de lundi à mardi un crime d'une sauvagerie inouïe a été commis dans une petite maison isolée située entre les villages de Tannay et Mies.

Un nommé Alfred Sahly, ouvrier agricole, âgé de 38 ans, originaire de Wohlen (Berne), a été trouvé assassiné dans sa chambre. Le malheureux avait reçu sur la tête un formidable coup de serpe qui lui a ouvert le crâne.

C'est à la suite d'une beuverie que le meurtrier — un ouvrier de campagne âgé de 19 ans

— s'introduisit dans le domicile de Sahly, et lui taillada la nuque à coups de serpe pour lui voler... quinze francs.

Lorsqu'on le découvrit, Sahly, qui baignait dans une mare de sang, donnait encore de faibles signes de vie.

Conduit d'urgence à l'infirmerie de Nyon, il y est mort hier à 2 heures du matin.

La police de sûreté, qui a fait d'actives recherches, pendant toute la journée d'hier, semble être sur la piste de l'assassin.

Désordres en Italie

MILAN, 26. — Le « Corriere della Sera » annonce que des désordres se sont produits à Palerme, à l'occasion de la commémoration de l'anniversaire de l'entrée en guerre de l'Italie. Un agent de la sûreté publique a été tué. Des incidents ont eu lieu aussi à Orsona où il y a eu deux morts et trois blessés.

M. Ador à Londres

LONDRES, 27. — Le « Daily Telegraph » signale l'arrivée à Londres de M. Ador, ancien président de la Confédération, venu à Londres achever avec les fonctionnaires de la Ligue des Nations, les préparatifs pour la Conférence internationale financière de Bruxelles. M. Ador confèrera également avec MM. Bonar Law et Chamberlain, sur le rôle de la conférence en ce qui concerne l'indemnité allemande.

Pour les invalides de guerre

ROME, 27. — Un décret augmente les pensions des grands invalides de guerre, améliore les conditions des autres invalides et attribue une police d'assurance à tous les anciens combattants.

Accident

ZURICH, 27. — Le nommé Joseph Gehring, marié, cantonnier, a reçu un coup de pied de cheval. Il est décédé quelques heures après à l'hôpital cantonal des suites de ses blessures.

Cinéma du Théâtre de Sion. Samedi 29, Dimanche 30 mai à 8 h. 1/2 du soir. La grande Soirée de gala avec Judex III ou TIH MINH le plus beau film de la série JUDEX. Arosa en hiver Nature suisse Gaumont Journal et l'inauguration du Monument du Centenaire à Sion. Et autres films inédits INVITEZ VOS AMIS

On cherche pour de suite, un bon employé de bureau. S'adresser bureau du Journal. A louer un appartement situé au Grand-Pont. S'adresser chez Fernand GAILLARD, horloger, Sion. Entrée de suite.

Fumez les cigares FROSSARD

Petites misères de Dames. L'organisme féminin est d'une délicatesse infinie. Cet organisme merveilleux est malheureusement sujet, sous l'influence de certains états maladifs, à des dérèglements, à une rupture d'équilibre des fonctions particulières qui, s'ils persistent, mènent la femme à l'épuisement fatal. Or, de même qu'une intervention chirurgicale, faite à point nommé suffit pour sauver un malade considéré comme perdu, de même suffit-il de l'intervention du secours du bon remède dont la composition est, justement, celle qui aura le pouvoir de modifier cette situation déréglée, pour ramener à la santé, au bien-être, à la vie normale, une malade désespérée.

Dans le cas qui nous occupe aujourd'hui, les Pilules Pink ont été ce remède tant désiré et, grâce à elles, ont disparu les misères qui avaient empoisonné pendant deux ans l'existence de Mme Martin-Crouzeix, qui habite Boissière, par Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme, France), qui nous a écrit:



Mme Martin-Crouzeix « Si je suis encore de ce monde, cela est dû à vos bonnes Pilules Pink. Depuis dix-huit mois j'étais dans un état d'anémie qui, malgré les vins toniques, les remèdes, semblait ne pas pouvoir être amélioré. La vie s'en allait de moi positivement. Il faut vous dire que j'étais pâle à faire peur, maigrie, faible cela était dû surtout à mon dérèglement. Chaque mois, ce qui aurait dû m'indisposer quelques jours, m'indisposait 21 et 22 jours. J'ai été dans cet état lamentable pendant deux ans. Enfin, j'ai été mise au traitement des Pilules Pink; grâce à votre bon médicament tout est rentré dans l'ordre. J'ai retrouvé l'appétit, l'entrain et les forces, ce qui m'a permis de reprendre mes travaux. »

Les Pilules Pink apportent dans l'organisme avec chaque pilule, du sang nouveau, riche et pur. Cela suffit pour transformer un organisme et pour imprimer force, vigueur, aux organes paresseux ou relâchés. Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, douleurs, épuisement perveux. Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt: Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève: Fr. 4.50 la boîte. Chaque boîte vendue en Suisse doit porter une étiquette imprimée en rouge sur fond blanc indiquant l'adresse du dépôt.

Contre Refroidissements Influenza Affections de Poumons employez le Sirop Piviga „ZYMA“ Complètement inoffensif, d'un goût agréable et d'une valeur éprouvée. Recommandé par les médecins. Se trouve dans toutes les pharmacies

La sacoche de cuir jaune

La découverte de l'écrin de maroquin rouge dans la main du mort, que l'inspecteur Creed avait négligé de relater à Edmond Hare et dont les journaux n'avaient pas parlé, avait fourni au peintre, lorsqu'il avait connu l'incident, une base pour édifier une hypothèse de l'assassinat qui mettait miss Armandy hors de cause. La difficulté serait de faire admettre cette version.

Le beau-fils de la victime fut le premier témoin appelé. Il eut à reconnaître l'identité du cadavre, qui avait été transporté dans une chambre à l'étage supérieur. Le jeune homme ne put dire si Néhémiah Grayle avait été précédemment l'objet de quelque menace. Depuis longtemps que le peintre avait quitté San Remo, il y avait quelques années, il n'avait eu avec son beau-père les moindres relations et il n'était pas au courant de ce qui le concernait.

— Vous considérez votre beau-père comme un ennemi? — Oui, répondit le jeune homme sans hésiter, comme un ennemi. — Et quelle était la cause de cette haine? — La personnalité de M. Grayle m'était antipathique. De plus, je ne pouvais pardonner

à ce financier d'avoir fait ses affaires aux dépens des miennes. Peu à peu il a réussi à extorquer à ma mère tout ce qui venait de mon père et devait constituer ma fortune personnelle. En matière d'argent, il s'est toujours comporté sans loyauté à mon égard et surtout à l'égard de ma mère.

— Vous dites que vous avez rompu les relations avec M. Grayle? Vous ne venez jamais à San-Remo?

— J'ardon, j'y venais de temps à autre pour voir ma mère; j'avais soin de choisir les jours où M. Grayle était absent.

— Vous habitiez dans le voisinage? — Seulement en passant. Ordinièrement j'habitais Londres, le quartier de Chelsea, à Vandyke Gardens. Cet été, j'ai pris un petit logement dans un cottage aux environs de Birling. J'y suis venu en partie pour mes études de peinture, en partie pour me rapprocher de ma mère.

— C'est exact, observa le coroner. Et quand avez-vous vu le défunt pour la dernière fois? — Environ cinq heures avant sa mort. Je suis venu à San-Remo à la requête de ma mère ou du moins avec sa permission; je désirais voir M. Grayle au sujet des bijoux de famille de ma mère qui avaient été soi-disant volés la semaine précédente. Ma mère était convaincue que ces bijoux n'avaient pas quitté la maison et souhaitait que je fisse une sorte de perquisition. M. Grayle s'y refusa absolument et cela renforça ma conviction que les bijoux avaient été cachés à dessein et se trouvaient encore dans la maison.

Le coroner arrêta l'interrogatoire pour consulter l'inspecteur Creed et le représentant de la police du comté, l'inspecteur Palmer qui était, nominativement du moins, chargé de l'enquête. Depuis la découverte de l'écrin de maroquin rouge dans la main du mort, on pensait que le vol des bijoux serait dans l'affaire un facteur important. Pourtant les enquêteurs avaient décidé de n'aborder cette question subsidiaire qu'un peu plus tard. L'affirmation du peintre ouvrait immédiatement le débat. Après s'être concerté avec ses collègues, le coroner tendit à Edmond Hare l'écrin contenant une broche ancienne de grande valeur.

— Reconnaissez-vous cette broche, monsieur Hare! demanda-t-il. — Parfaitement, répondit le jeune homme sans hésiter. Ce bijou fait partie de la collection de bijoux qui se trouve depuis un grand nombre d'années dans la famille de mon père. En dépit de leur origine, mon beau-père voulait amener ma mère à les lui abandonner. Il désirait s'en servir pour gager un prêt qu'il essayait de négocier. Ma mère lui avait déjà donné sa propre fortune; elle l'avait laissé même disposer d'une bonne partie de celle qui aurait dû me revenir. Cette fois, elle refusa énergiquement. Elle ne voulut pas consentir à me dépouiller de cet héritage de famille. La pression de M. Grayle donna lieu à de pénibles discussions. Quand mon beau-père comprit que ses efforts seraient inutiles et que ma mère tiendrait bon jusqu'au bout, il parut renoncer à son idée. Deux jours après, les bijoux que ma mère gardait dans un secrétaire dans sa chambre étaient volés. Le secrétaire était fracturé. Un peu de désordre dans la pièce, les traces d'une échelle au-dessous d'une fenêtre pouvaient faire croire qu'un vol avait été commis. Mais ma mère ne s'y trompa

pas; elle demeura entièrement convaincue que M. Grayle seul s'était approprié cet héritage de famille. Le coroner fit un signe de tête. — Avez-vous quelque raison de supposer que les bijoux étaient encore dans la maison? Ce point peut être très important. Edmond fit un geste d'affirmation. — La manière dont mon beau-père accueillait ma requête, quand je lui demandai de faire moi-même des recherches ici, ne me laissa aucun doute. Et ce fait du bijou trouvé dans la main du mort semble pleinement confirmer cette assertion. Ces bijoux ont pu être la cause de l'assassinat. M. Grayle pouvait avoir un complice avec lequel il s'est querellé ou quelqu'un dans le secret a pu vouloir s'approprier ce que mon beau-père avait jugé bon de s'approprier lui-même. Naturellement, je ne puis rien affirmer mais je suis convaincu que lorsque vous aurez trouvé le détenteur des bijoux des Hare, vous aurez du même coup, découvert l'assassin. Ces derniers mots du jeune homme furent interrompus par une sorte de cri étouffé. Edmond se retourna et vit Mason, le valet de chambre, debout derrière lui, le visage livide. — Non, non, monsieur Edmond, ne dites pas cela, protesta impétueusement le vieux domestique. Mais aussitôt Mason s'aperçut que les yeux de l'assistance étaient tournés vers lui et il se rassit péniblement.

pas; elle demeura entièrement convaincue que M. Grayle seul s'était approprié cet héritage de famille.

Le coroner fit un signe de tête. — Avez-vous quelque raison de supposer que les bijoux étaient encore dans la maison? Ce point peut être très important.

Edmond fit un geste d'affirmation. — La manière dont mon beau-père accueillait ma requête, quand je lui demandai de faire moi-même des recherches ici, ne me laissa aucun doute. Et ce fait du bijou trouvé dans la main du mort semble pleinement confirmer cette assertion. Ces bijoux ont pu être la cause de l'assassinat. M. Grayle pouvait avoir un complice avec lequel il s'est querellé ou quelqu'un dans le secret a pu vouloir s'approprier ce que mon beau-père avait jugé bon de s'approprier lui-même. Naturellement, je ne puis rien affirmer mais je suis convaincu que lorsque vous aurez trouvé le détenteur des bijoux des Hare, vous aurez du même coup, découvert l'assassin.

Ces derniers mots du jeune homme furent interrompus par une sorte de cri étouffé. Edmond se retourna et vit Mason, le valet de chambre, debout derrière lui, le visage livide. — Non, non, monsieur Edmond, ne dites pas cela, protesta impétueusement le vieux domestique. Mais aussitôt Mason s'aperçut que les yeux de l'assistance étaient tournés vers lui et il se rassit péniblement.

X L'INTERROGATOIRE DU VALET DE CHAMBRE La protestation du valet de chambre fut

suivie, pendant quelques secondes, d'un mor tel silence. Puis d'un bout à l'autre de la pièce s'élevèrent des chuchotements que le coroner fit taire brusquement.

— Le témoin ne doit pas être interrompu, dit-il d'une voix sévère. Mais le son de sa voix témoignait que cette sévérité était de pure forme.

— S'est-il passé autre chose entre M. Grayle et vous? demanda-t-il, s'adressant tout jours à Edmond Hare.

— Rien. Notre entrevue ne dura que quelques minutes. Je m'attendais à ce refus de mon beau-père et ma démarche avait la suite que je pensais donner à cette affaire. J'avais rencontré M. Grayle devant la maison. Après notre court entretien, il rentra chez lui et moi je repris le chemin de mon propre logis.

— A votre domicile de passage près de Birling? — Je ne rentrais pas directement. Je m'arrêtai au Petit-Mordenholme où ma mère s'est retirée. Je lui rendis compte de ma mission et je dinai avec elle.

— Et vous y étiez encore à dix heures, je suppose? — Non, j'étais parti un peu avant neuf heures. A dix heures, j'étais à deux milles de Birling, sur la grande route, regonflant le pneu de ma bicyclette crevé pour la deuxième fois.

Le coroner eut la condescendance de sourire. Les mésaventures des autres nous amusent généralement. — Pendant que vous parliez à M. Grayle, n'avez-vous vu dans la maison ou aux alentours aucun étranger suspect.

**Fabrique de Coffres-forts**  
incombustibles  
Demandez prospectus  
**François TAUXÉ**  
LAUSANNE.

**PIANOS D'OCCASIONS**

des meilleures marques suisses et étrangères, tous garantis en bon état.

Grand choix de pianos neufs  
**Facilités de paiement**

Grand choix de pianos électriques  
Bon escompte au comptant.

**Maison A. EMCH**  
MONTREUX

19, Avenue du Kursaal 19

**SÂGE-FEMME**  
diplômée  
**M<sup>me</sup> BERTONE-GAILLARD**  
10, rue du Prince Téléphone 66-41  
GENÈVE  
PENSIONNAIRES  
Consultations Docteur à disposition  
Prix modérés

**Mme Ida Reichenbach**  
Sage-femme diplômée 1<sup>re</sup> classe  
Consultations de midi à 4 heures  
(sauf le jeudi) ou sur rendez-vous  
11 rue Verdaine, Genève  
Pensionnaires Téléphone 39.97

**Dames**  
Conseils discrets par case Dans  
6303 GENEVE.

**NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA,**  
Belle (Opéris), 20, Ch. de Bâle, ph<sup>ie</sup> "Gér."  
Toutes Pharmacies. Baïgerie, "KEFOL".

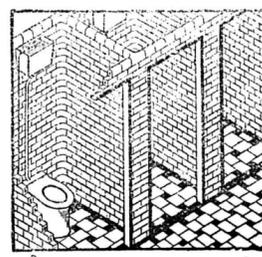
Véritable Remède de la Famille  
LES  
**PASTILLES VALDA**  
sont indispensables  
à l'ENFANT qui part pour l'école, au VIEILLARD qui  
sort prendre l'air, aux GRANDES PERSONNES qui se  
rendent à leurs occupations  
**pour PRÉSERVER**  
LEURS ORGANES RESPIRATOIRES  
ou pour SOIGNER  
les Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites, Bronchites,  
Grippe, Influenza, Asthme, Emphysème, etc.,  
MAIS IL FAUT AVOIR BIEN SOIN DE  
n'employer que  
Les Pastilles VALDA véritables  
vendues seulement en BOITES de 4.90  
portant le nom  
**VALDA**

**F. WIRZ**  
Téléphone 363 — VEVEY — Téléphone 363  
Appareilleur - Ferblantier - Couvreur  
Installations sanitaires modernes.  
Service d'eau chaude par l'électricité seule  
ou combiné avec le potager ou autre

**Chauffe-bain électrique**  
le meilleur marché, pas d'entretien  
sans aucune surveillance, ni danger.  
Fabrication suisse.

**CARRELAGES ET REVETEMENTS**

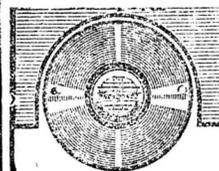
▲ DEVIS SUR DEMANDE ▼



▲ DEVIS SUR DEMANDE ▼

**J. ROD - LAUSANNE**  
ST-ROCH 10 TEL.: 39.61

Le Concert et le Théâtre CHEZ SOI



Avec le  
**Gramophone**  
La machine par excellence qui  
vit, chante, parle, joue et rit  
Rendez-vous en compte par vous-même  
en venant voir nos nouveaux magasins

**6, RUE DE BOURG, 6**  
Grand choix de DISQUES à aiguille et Pathé  
**FCETISCH FRÈRES S. A., LAUSANNE**

**Règles mensuelles**  
Remèdes réguliers contre les  
retards mensuels. Ecrire à **M. Nalban**,  
Pharmacien, Case Stand, Genève.

**MESDAMES** périodiquement sou-  
ffrantes et inquiètes,  
demandez à la **SOCIÉTÉ PARIE-  
NA**, Genève sa méthode mensuelle  
régulatrice inflexible. Cata. aqne gratuit  
Préservation.

**SOUVOL „KATZ”**  
Savon dentifrice  
Menthol Phenol Eucalyptol

Désinfecte la bouche et par conséquent pré-  
serve les voies respiratoires contre toutes  
les infections

Se vend partout.  
Prix de la boîte: 1.50

**Katz & Fechter, Bâle MAISON SUISSE**  
Attestation:  
M. P. V., dentiste, à S., nous écrit: J'ai essayé  
votre Savon dentifrice et je peux vous communiquer qu'a-  
près m'être habitué au goût de savon, j'emploie ce produit  
très volontiers. Il possède en vérité toutes les qualités que  
vous énumérez dans votre prospectus et je crois que ce cos-  
métique dentifrice sera préféré par le public à tout autre pro-  
duit.

**Renseignements Gratuits**  
à titre humanitaire  
Malades et Desespérés  
avec cette annonce, adressez-vous de suite  
**Prof. de LATORRE à Genève**  
Herboriste diplômé

Guérisons prouvées par 20 années de  
succès et 10.000 attestations de malades ar-  
chés aux griffes de la mort.  
Madame de Latorre, seul sujet hypo-  
notique ayant prouvé scientifiquement à la  
faculté de Paris, son don de double vue natu-  
relle reçoit tous les jours. Renseignez par  
correspondance

Brochure illustrée gratuite  
Analyses d'urines  
Institut magnétique Prof. de Latorre  
25 Rue des Alpes, Genève. Téléph. 508



**Il Barbier**

A Trente, dans la via Lunga, le maestro Er-  
cole Scalfi tient boutique de barbier en une  
arcade aménagée dans la façade élégante et  
sévère d'un vieux palais de style florentin.

Au dessus de la porte, un plat à barbe en  
laiton se balance en grinçant au bout d'une  
tige de fer. On descend deux marches pour  
pénétrer dans la boutique, construite en pro-  
fondeur, voûtée et mal éclairée par une fe-  
nêtre unique servant de montre; là, sont ex-  
posés sur des rayons poussiéreux les pots de  
pomade, les flacons de parfum, les objets de  
toilette, les savons et les nattes de cheveux.

En travers de la porte, on lit l'inscription  
« Ercole Scalfi, Barbier ». A l'intérieur, trois  
fauteuils couverts de velours rouge sont ran-  
gés devant des glaces à demi couvertes d'une  
gaze verte destinée à les protéger des incon-  
gruités des mouches; sous chaque miroir, une  
tablette de marbre porte les instruments du  
barbier, rasoirs, ciseaux, peignes et brosses  
plats à barbe, vaporisateurs, flacons de ten-  
ture.

Aux murs pendent quelques réclames et  
deux portraits: une chrono représentant l'em-  
pereur François-Joseph avec ses favoris blancs  
en face de lui, paraissant le dévisager avec  
des yeux farouches, Victor-Emmanuel, le roi  
aux longues moustaches, fronce ses sourcils  
épais.

« Le maestro » n'a d'Hercule que le nom;  
sa taille exigüe, ses membres grêles et sa voix  
fluette, ne rappellent en rien le héros mytho-

logique vêtu de la peau de lion et armé de  
la massue. Il est vif, causeur; ses cheveux a-  
bondants et pompadés sont partagés par une  
raie impeccable, ses moustaches retroussées,  
aux pointes agressives, le font ressembler à un  
chat, il a du reste, quelque chose du félin  
dans ses attitudes; il est souple, il s'allonge,  
bondit, se contorsionne, ses yeux noirs lan-  
cent des flammes et il sourit imperturbable-  
ment tout en maniant le peigne ou le rasoir.

— Ah! vous êtes « del Regno »? dit-il à  
un client italien en train de se faire barber,  
moi, pour le moment, je ne suis que « Tren-  
tino ». Et le voilà parti dans une longue dis-  
sertation sur l'irredentisme. Il peut le faire  
sans danger, car il parle à des frères, mais,  
malgré cela, les regards furtifs qu'il lance à  
chaque instant vers la porte montrent qu'il  
se méfie des espions.

— Oui, nous sommes autrichiens, dit-il en  
gesticulant, mais le cœur est bien italien! Et  
il se frappe la poitrine de sa main droite  
armée du blaieau enduit de savon qui mar-  
que d'une mousse blanche la place de son  
cœur bouillant de patriote.

— Vous savez, nous autres, nous ne pou-  
vons pas trop nous plaindre du régime, ça va.  
Mais nous sommes un peu comme des étran-  
gers dans notre propre pays. Je rase tous les  
officiers de la garnison et Dieu sait si je  
m'applique pour que leur menton ne pique  
pas les joues de leurs belles. Eh bien, figurez-  
vous qu'ils voudraient me faire parler alle-  
mand! Cela non! je ne veux pas. D'abord,  
je ne sais pas la langue et si je la savais,  
je ne la parlerai pas, car un Trentin n'a qu'un  
cœur et qu'une langue: l'italien. Ils me par-  
lent allemand, je réponds en italien; ils me

payent en heller, je leur rends la monnaie  
en soldi et je place mon argent à Vérona!

Il est heureux de ce bon tour joué à l'Au-  
triche et plus content encore de faire ainsi  
acte de bon patriote, du moins il en est per-  
suadé.

— Un temps, ils ne voulaient pas de mes  
parfums et de mes savons d'Italie; ils sen-  
tent mauvais, prétendaient-ils; certes, ils sen-  
tent pour des nez autrichiens, le remords des  
mauvais traitements qu'ils nous ont fait su-  
bir et le souvenir des défaites que nous leur  
avons infligées. Et les fleurs de parfums, sen-  
tent-ils donc meilleur? Non, signor, ils puent  
le despotisme et l'arbitraire! Pour tout conci-  
lier et être en règle avec ma conscience,  
j'enveloppe mes savons dans des papiers de  
marque allemande et le tour est joué. Les  
officiers sont satisfaits et je n'y peris rien.  
Dire que je pourrais les égayer, tous ces Au-  
trichiens! Ils sont à ma merci quand je leur  
promène le rasoir tranchant sur la gorge. Je  
pourrais les saigner.

— Hé! Là! glapit le client, je ne suis pas  
un Autrichien, moi. Vous m'écoutez!  
— Ce n'est rien du tout. Mille excuses, si-  
gnor, je rougis d'avoir ainsi répandu le sang  
d'un compatriote, mais que voulez-vous, la  
passion... c'est la passion!  
Son travail achevé, le maestro remplit d'eau  
son plat à barbe en faïence brune, le plaque  
sous le menton du client, lave délicatement  
ses joues, l'essuie avec précaution, le tam-  
ponne avec la houpe à poudre puis, avec  
une révérence qui le courbe jusqu'au sol: « J'ai  
l'honneur de vous avoir rasé, signor ».

Le client se lève, sort son porte-monnaie  
et compte les pièces qu'il tend ensuite au  
barbier.

— C'est trop, cavalier, puisque vous êtes  
un frère d'Italie, ce sera deux sous de moins.  
Le client ouvre la porte; Ercole l'accompa-  
gne et, en lui serrant la main avec effusion:  
— Faites-moi l'honneur de revenir, lui dit-il,  
nous parlerons encore de la « patria ».

**Chaussures montantes**

Du « Matin », de Paris:

Lorsque l'employée d'un élégant magasin de  
chaussures du boulevard est sorti des rayons  
tout ce qui se fait de plus souple et de plus  
chic, une cliente, le 3 mai, arrêta son choix  
sur une paire de souliers assez modestes.

— Ils me plaisent, fit-elle, combien?  
— 95 francs, madame; mais nous n'avons  
pas votre pointure en magasin. Revenez dans  
un jour ou deux...

La dame revint trois jours après.

— Voici vos chaussures, madame.  
Comme celle-ci, avant de s'asseoir pour un  
nouvel essayage, tendait à la caisse un billet  
de cent francs, l'employée l'avisa que le prix  
de ses souliers avait changé; ce n'était plus  
95 francs, mais 128. Un peu étonnée, mais de  
bonne grâce cependant, la dame accepta cette  
hausse inattendue, puis se fit chausser.

— Ils me gênent encore un peu...  
— Oh! madame, c'est bien simple, dans  
deux ou trois jours nous vous essaierons le  
numéro au-dessus.

Quatre jours plus tard, la pointure corres-  
pondait enfin au pied délicat qui « marchait »  
depuis si longtemps au gré du chasseur. La  
cliente sortit de son sac 128 francs... Une sur-  
prise l'attendait encore:

**Pour enlever les taches de sueur**

Sur la laine blanche et la soie on les fait dis-  
paraître en épongeant avec de l'eau chaude  
dans laquelle on a versé quelques gouttes  
d'ammoniaque; puis en rinçant à l'eau claire.  
Quand les taches de sueur sont trop an-  
ciennes, on les traite avec l'acide oxalique fai-  
ble et l'on fait suivre l'opération d'un rinçage.

**LA SEMAINE DE SUZETTE**

Seul Journal  
Spécialement rédigé  
POUR LES  
PETITES FILLES  
DE 8 A 14 ANS  
Paraît le Jeudi

Le Numéro: 10 Centimes  
Chez les Libraires  
ET DANS LES GARES

— Je n'ai vu personne. Je vous l'ai dit, je  
ne suis pas entré dans la maison.

Le coroner avait encore deux questions à  
poser, mais c'étaient précisément les questions  
auxquelles Edmond Hare ne pouvait répondre  
avec une entière franchise.

— Est-ce qu'il vous serait possible de nous  
dire approximativement quelle somme pouvait  
contenir le coffre-fort de M. Grayle le jour  
de sa mort?

Si le peintre avait voulu, il eût pu répon-  
dre que cette somme s'élevait exactement à  
cinq mille sept cent soixante-trois livres en  
or et en billets, sans tenir compte de quelques  
titres de valeur douteuse. Mais il avait de  
bonnes raisons de se montrer discret.

— Je n'étais pas du tout au courant des  
affaires de mon beau-père, dit-il.

— Je le crois sans peine, répliqua le cor-  
oner. Et je présume que vous ne pouvez pas  
nous renseigner davantage au sujet d'une da-  
me de ses connaissances qui aurait pu lui  
faire une visite. Vous avez lu sans doute dans  
les journaux la description de cette dame qui  
a été vue dans la maison. Cette description  
pourrait-elle à votre connaissance, s'appliquer  
à une personne en particulier?

Edmond Hare crut surprendre sur les lèvres  
de Mark Heviot un sourire bizarre, le sourire  
énigmatique d'une personne beaucoup mieux  
renseignée qu'elle ne le laisse paraître: « Voi-  
là une fâcheuse question, disait ce sourire,  
comment allez-vous y répondre? »

Mais le jeune homme garda la même atti-  
tude parfaitement calme.

— Si mon beau-père avait quelques rela-  
tions particulières, je l'ignore absolument.  
— Je comprends que vous n'avez pas reçu

les confidences de votre beau-père; mais vous  
avez pu recevoir celles de votre mère. Je dois  
vous poser cette question:

— Quand Mme Grayle a quitté son mari, a-  
t-elle été poussée par la jalousie, en dehors  
de la question intérêt? Y avait-il quelque au-  
tre femme mêlée à l'affaire?

— Non, certainement. Ma mère a quitté M.  
Grayle uniquement parce que sa déloyauté en  
matière d'argent, son indélicatesse dans le soin  
de mes propres intérêts l'écœurèrent. L'affai-  
re des bijoux de famille fut la goutte qui fit  
déborder la coupe trop pleine. Il n'y a eu au-  
cun autre raison du départ de ma mère.

— Je vous remercie, dit le coroner. Je pen-  
se que cela suffit. Mais je dois vous dire que  
l'absence de Mme votre mère qui n'est pas  
revenue au Petit-Mordenholme est extrêmement  
regrettable. Nous devions entendre plus tard  
son témoignage.

Le valet de chambre, Mason fut le second  
témoin appelé. Quand le vieux domestique se  
leva et quitta son siège, il y eut dans la cham-  
bre une rumeur de curiosité. Malgré ses ef-  
forts pour affecter une attitude dérangée, le  
pauvre homme était dans un visible état d'a-  
gitation, et, lorsqu'il s'approcha de la table  
des enquêteurs, le tremblement de ses jambes  
était tel qu'il avait peine à se tenir debout.

A un déluge de questions sur la femme qui  
s'était présentée à San Remo le soir de l'as-  
sassinat, Mason put seulement répondre que  
cette femme, très jeune, lui était entièrement  
inconnue. Il pensait même que, s'il la revo-  
yait il ne la reconnaîtrait pas, car il ne l'avait  
vue que dans la demi-obscurité du vestibule.  
Il avait remarqué qu'elle était vêtue de deuil  
et plutôt élégante.

— Elle était habillée, dit-il, comme une da-  
me et non comme une personne pauvre. Je ne  
la reconnaîtrais pas, mais je crois que je re-  
connaitrais sa voix; une jolie voix très douce  
et très distinguée.

— Et c'est la seule visiteuse que vous a-  
yez introduite le soir près de votre maître?  
Il ne s'est présenté personne d'autre?

Le vieux domestique passa la langue sur  
ses lèvres sèches:

— Non, sir, personne.

Le valet de chambre raconta la découverte  
du corps. Il parlait d'une voix basse, mesurée  
qui donnait à ses auditeurs l'impression d'un  
rémoin qui a peur d'être lui-même inculpé.

— Lorsque je touchai le visage de mon  
maître, il était glacé, continua-t-il, et je com-  
pris que M. Grayle était mort. Je fermai à clé  
la porte de la salle à manger pour empêcher  
que rien ne fut touché. Je racontai aux au-  
tres domestiques ce qui était arrivé, et je té-  
léphonai au docteur Dane. A peine avais-je fini  
que l'automobile arrivait, revenant de la  
gare et amenant ces messieurs de la police,  
qui, depuis ce moment, ont pris la charge de  
l'affaire.

— Vous avez téléphoné au docteur Dane,  
ou plutôt à Mrs. Dane, puisque le docteur é-  
tait absent, que votre maître s'était suicidé?  
demanda le coroner.

— Oui, sir. C'est ce que j'ai pensé du pre-  
mier moment, et je le pense encore. C'est le  
propre revolver de M. Grayle qui gisait à côté  
de lui, sur le plancher, comme s'il venait  
de tomber de sa main. C'est pour cela que  
je voulais que l'on ne touchât à rien avant  
l'arrivée de la police.

— Comment attendiez-vous la police, puis-

que vous n'aviez fait encore aucune démar-  
che pour l'avertir?

— J'allais le faire, sir, quand M. l'inspec-  
teur de Londres est arrivé.

— Et Mme Grayle, vous ne pensiez pas qu'il  
fallait l'avertir?

— Je n'aurais pas voulu que Madame apprit  
la nouvelle trop brutalement, sir?

— Pourtant, les rapports entre M. Grayle et  
sa femme n'étaient pas particulièrement ten-  
dres?

— A cause des questions d'argent, sir. Il  
y a une semaine que Madame Grayle a  
quitté San-Remo.

La voix du coroner prit une gravité plus  
accentuée pour poser la question suivante:

— N'avez-vous pas rappelé un des domes-  
tiques qui courait au village pour prévenir la  
police?

Mason hésita un instant, humectant encore  
une fois ses lèvres desséchées.

— C'est vrai, sir. Je pensais qu'il valait  
mieux que le docteur vint d'abord. Je ne  
voulais pas que la nouvelle fût répandue au  
tort et à travers dans le village, toujours à  
cause de Madame. Je compris que le docteur  
indiquerait la marche à suivre.

— Vous saviez cependant, après avoir té-  
léphoné à Mrs. Dane, qu'un temps assez con-  
sidérable pouvait s'écouler avant le retour du  
docteur?

— Oui, sir.

— Et vous ne vous êtes pas dit que si  
votre maître ne s'était pas suicidé, mais avait  
été la victime d'un crime, ce délai pouvait  
laisser à l'assassin le temps de s'échapper?

La voix du coroner était devenue sévère.

et la paleur de Mason se changeait en une  
teinte cadavéreuse.

Pendant une seconde ou deux, Mason de-  
meura comme pétrifié par cette suggestion du  
magistrat que ses tergiversations pouvaient  
avoir pour but de protéger le coupable. Ed-  
mond Hare, qui ne le quittait pas des yeux,  
crut que le vieillard allait s'évanouir. Mais  
de nouveau, d'un effort de volonté, Mason se  
ressaisit:

— Je n'ai jamais pensé qu'à un suicide  
ou un accident, sir, dit-il enfin. Et, pour l'a-  
mour et l'honneur de la famille, je désirais te-  
nir la chose aussi secrète que possible.

— Je comprendrais vos scrupules, dit le  
coroner, si je pouvais admettre que vous n'a-  
vez envisagé que l'hypothèse d'un suicide.  
Mais, vous nous avez décrit vous-même le dé-  
sordre de la salle à manger. Comment pou-  
vez-vous concilier ces deux faits?

— J'ai pensé que le maître, dans sa chu-  
te, avait pu accrocher le plateau et le renver-  
ser, et qu'en essayant de se retenir lui-même  
au buffet, il avait entraîné à terre le nappe-  
ron et les carafes.

Alors vint la question des bijoux de famille.  
Et Edmond Hare éprouva une intense sur-  
prise en entendant le domestique déclarer qu'à  
son avis, le vol avait été réel et que les écrins  
n'étaient plus dans la maison depuis une se-  
maine. Mais quand il lui fallut expliquer com-  
ment un de ces écrins se trouvait dans la main  
de son maître, Mason déclara tranquillement  
que cela passait son intelligence.

— C'est une chose que je ne puis compren-  
dre, dit-il avec simplicité.

(à suivre)